



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture du Nord

Secrétariat général
Direction de la coordination des politiques interministérielles
Bureau des procédures environnementales
Affaire suivie par : Isabelle GELLY
Tél. : 03.20.30.54.62
isabelle.gelly@nord.gouv.fr

Lille, le 5 mai 2025

Monsieur,

Le 26 juin 2024, vous m'avez adressé un dossier relatif à la modification de votre installation classée d'élevage porcin située sur la commune de HERZEELE au 2845 rue de Winnezeele.

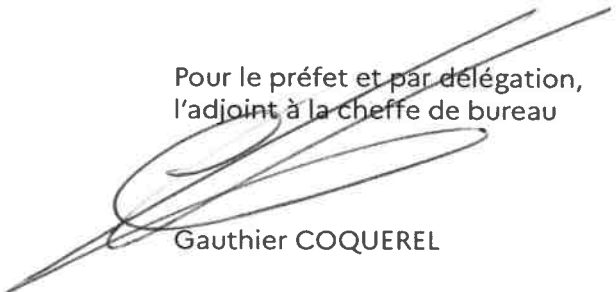
Après examen de votre dossier, par l'inspecteur des installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP), il s'avère que votre déclaration de modification de votre exploitation est recevable.

La mise en place d'un biofiltre ainsi que la construction d'un local technique, d'un local biosécurité et la pose de panneaux photovoltaïque sur le bâtiment de votre « porcherie 2 », ne nécessite pas d'aménagement des prescriptions applicables à votre installation d'élevage de porcs soumise à autorisation du 25 août 2004.

Par conséquent, je vous donne acte de votre déclaration qui sera inscrite au fichier des installations classées.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
l'adjoint à la cheffe de bureau


Gauthier COQUEREL

SARL LES 3 CHENES
Monsieur VAN WOUTENBERGHE
2845 rue de Winnezeele
59470 HERZEELE
mike.vanwoudenberg59@gmail.com

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex
Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/